La HACA préside la 64ème réunion du Conseil Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel

10 nov 2020

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a présidé, le mardi 10 novembre 2020, la 64ème réunion du Conseil Exécutif de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel, tenue par visio-conférence.

Cette seconde réunion statutaire de l'Observatoire au titre de l'année 2020 a principalement permis l'adoption de la révision du budget de l'année en cours, du plan d'action 2021 et de la stratégie à

moyen terme 2019-23, révisions induites par les multiples et diverses répercussions négatives de la crise du Covid-19. Les membres ont également, à cette occasion, approuvé le budget 2021 de l’Observatoire.

Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part MM. Abdeljalil Elhammoumi, Directeur Général Adjoint, et Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, la Directrice Exécutive de l’Observatoire, Mme Susanne Nikoltchev, a salué le dynamisme et l’engagement de la Haute Autorité tout au long de son mandat à la tête de l’Observatoire, regrettant toutefois que la crise du Covid-19 ait empêché la tenue de cette réunion en terre marocaine.

De leur côté, les représentants de la HACA ont remercié la Direction et l’Administration de l’Observatoire pour la qualité de la coopération et de la coordination tout au long de la période de présidence marocaine. Ils ont également félicité les représentants du Royaume-Uni, qui prendra le relais de la présidence de l’Observatoire pour l’année 2021.

L'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (https://www.obs.coe.int [2]), qui compte 42 pays-membres, est une organisation de service public relevant du Conseil de l'Europe spécialisée dans la collecte, le traitement et la mise à disposition de données et informations actualisées concernant l’évolution des législations et de la situation économique du marché de l'industrie audiovisuelle. Le Maroc, seul pays membre non-européen, a adhéré à l’Observatoire en 2013 et y est représenté par la HACA.

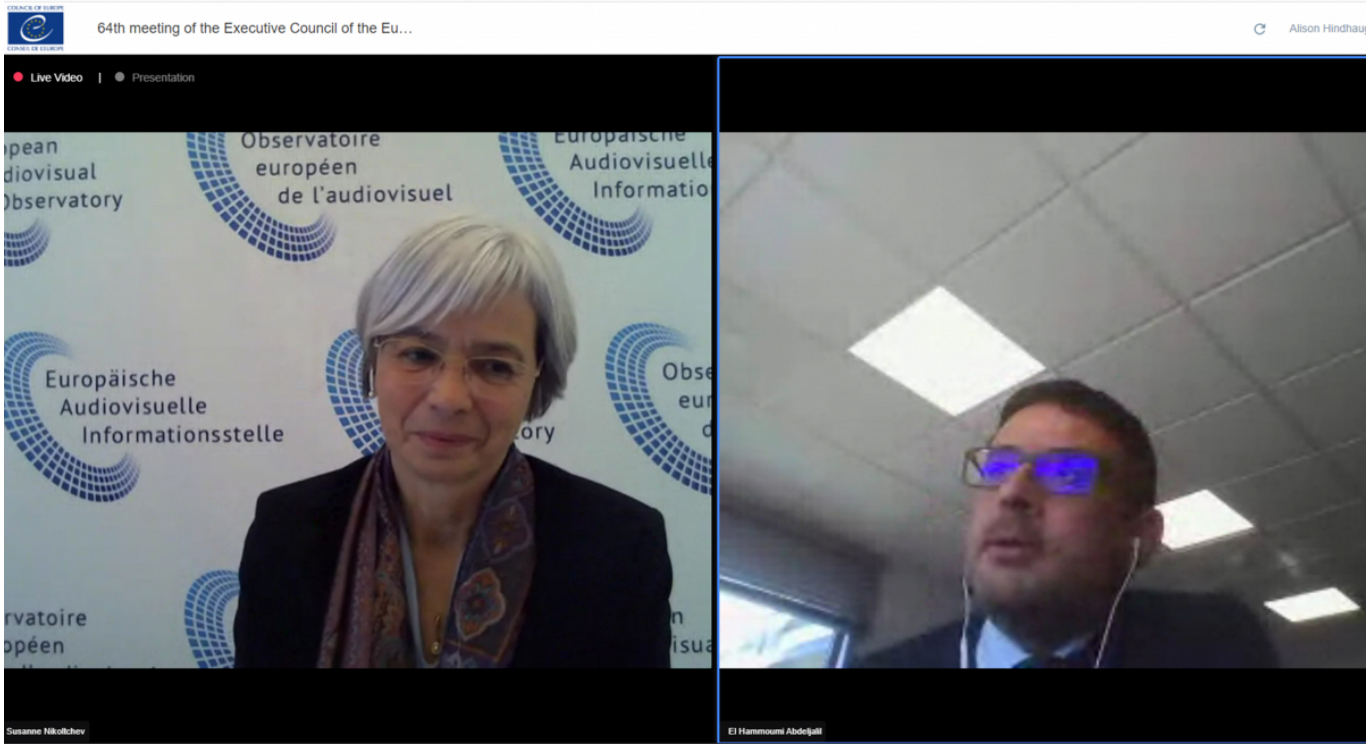

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B [2] https://www.obs.coe.int/